\*La Charte Sportive de la pétanque\*

Je deviens adhérent au club de pétanque de Venizel je m’engage à :

\*  Respecter le règlement intérieur (accessible sur le site internet du club)  
\*  Respecter les horaires de rendez-vous aux compétitions et avoir mes affaires ;  
\*  Me conformer aux règles du jeu;  
\*  Respecter l’arbitre ainsi que ses décisions;  
\*  Respecter les adversaires, les partenaires, les dirigeants et les entraîneurs ainsi que les règles fixées par ces derniers ;  
\*  Refuser toute forme de violence, de tricherie et de dopage ;  
\*  Aider et participer dans la mesure du possible aux manifestations sportives et extra-sportives du club.    
En cas de non-respect, des sanctions sportives pourront être appliquées par le Club.  
Je suis parent de licencié mineur et je m’engage à :    
\*  Faire participer, dans la mesure du possible, mon enfant à chaque entraînement et chaque compétition auxquels il est convoqué ;  
\*  Informer, le plus tôt possible, l’entraîneur de l’absence de mon enfant à l’entraînement et/ou à une  compétition ;  
\*  Transporter dans la mesure du possible mon enfant lors des compétitions extérieures ou accepter qu’il soit transporté par d’autres personnes ;  
\*  Avoir un comportement sportif reprenant les valeurs de cette charte et du règlement intérieur ;  
\*  Encourager mon enfant à toujours respecter les règles, les dirigeants, les entraineurs, les arbitres (surtout les jeunes), le public et à accepter la défaite.

Merci. A +